



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 janvier 2025 à 20H00.

Sous la Présidence de M. René WUNENBURGER, Maire.

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **14**

Conseillers présent(s) : **13**

Conseillers absent(s) : **1**

Procuration(s) : **1**

Conseiller supplémentaire : **1**

Présents : Mmes et MM. Danielle CANAC ; Xavier CYREK ; Hélène GERAULT ; Nicolas GINTER (adjoint) ; Alain HABER (1^{er} adjoint) ; Mme Florence HOOGSTOEL-MILLOUX ; Jean-François HURST ; Chantal JACOB (adjointe) ; Marie KREYE-DAUER ; Pierre OSTER (conseiller délégué) ; Clarisse LANGER ; Claude WERLÉ.

Absent excusé : Frédéric BIEBER donne procuration à M. René WUNENBURGER (Maire).

Absent avec voix non délibérative : M. Bruno SCHUG.

Date de la convocation : 23 décembre 2024.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 2 décembre 2024.
3. Solidarité avec la population de Mayotte.
4. Plan d'action pour l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).
5. Programme d'investissement 2025. Premières esquisses.
6. Présentation du site internet rénové.
7. Comptes-rendus de réunions.
8. Agenda.
9. Divers.

Mme Julie FLICK a fait part de sa démission par lettre en date du 7 janvier 2025 et remise à M. Le Maire le 13 janvier 2025. La lettre a été transmise à la Préfecture du Bas-Rhin.

La démission d'un conseiller est définitive dès sa réception par le Maire, qui en informe immédiatement le préfet (art. L 2121-4 du CGCT).

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, le conseiller démissionnaire est remplacé par une personne présente sur la même liste que lui, et venant immédiatement après le dernier élu sur la liste (art. L 270 du code électoral).

M. Bruno SCHUG (conseiller supplémentaire venant sur la liste immédiatement après le dernier élu), a été contacté pour remplacer **Mme Julie FLICK démissionnaire**. **Il a fait savoir qu'il ne souhaitait pas siéger au Conseil Municipal.**

Le tableau du Conseil Municipal a été mis à jour (14 membres), et transmis à la Préfecture du Bas-Rhin.

1. Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Danielle CANAC est désignée comme secrétaire de séance.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 2 décembre 2024.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du **2 décembre 2024**.

3. Solidarité avec la population de Mayotte.

Suite au passage du cyclone CHIDO qui a dévasté l'île de Mayotte, le 14 décembre dernier, l'Association des Maires de France (AMF), en partenariat avec La Protection Civile, la Croix Rouge, France Urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, M. le Maire propose à la commune d'apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte en faisant un don d'un montant de **1000 €** à la Protection Civile.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve ce soutien à la population de Mayotte, en faisant un don d'un montant de 1 000 €.**
- **Le don sera effectué par virement à la Protection Civile (RIB fourni par l'AMF), dont le siège est situé à la Tour Essor au 14 rue Scandicci à Pantin.**
- **Habilite Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.**

La délibération a été adoptée à l'unanimité.

4. Plan d'action pour l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Suite à la présentation par l'association EGEE, de la procédure d'élaboration du PCS de la commune, le 2 décembre dernier, un planning de travail a été présenté par Hélène GERAULT, pour discussion avec le groupe de travail constitué à cet effet.

5. Programme d'investissement 2025. Premières esquisses.

Pierre OSTER, conseiller délégué aux finances, a présenté les principaux investissements susceptibles d'être inscrits au Budget Primitif 2025.

Le Débat sur les Grandes Orientations Budgétaires (DOB) permet d'informer et d'instaurer une discussion au sein du Conseil Municipal sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.

Pour notre commune, il s'agit surtout d'examiner les montants des projets d'investissement du budget de cette année, de fixer les priorités de dépenses et de déterminer le niveau des recettes.

La commission des Finances examinera dans une prochaine séance l'ensemble des dépenses et des recettes à prévoir au budget 2025 afin de définir, et de déterminer les principaux axes de construction du budget 2025 qui sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Le débat portera sur les orientations et les priorités, suite aux discussions qui se seront tenues en « commission élargie des finances ». Les investissements devront être validés, pour être intégrés dans le **budget primitif 2025**.

6. Présentation du site internet rénové.

La plateforme *Frenchglobe* qui héberge notre site internet sera fermée à partir du 31 mars 2025. Cette ancienne plateforme n'est plus mise à jour actuellement, et ne répond plus aux standards techniques nécessaires.

Une nouvelle version du site internet, fruit de plusieurs mois de travail assidu effectué par Danielle CANAC, a été présentée. Elle sera mise en ligne très prochainement.

7. Comptes-rendus de réunions.

- **Vie communale :**

16 décembre : réunion zone d'activité.

19 décembre : réunion avec la mairie de Mittelhausbergen. Sécurisation de la traversée de la commune.

7 janvier : commission finances du SIVOM.

- **CoCoKo :**

15 décembre : bureau communautaire des Maires.

17 décembre : conseil communautaire.

- **Autres :**

4 décembre : réunion annuelle de l'ATIP à Kuttolsheim.

5 décembre : PAPI SDEA.

10 décembre : Comité syndical SCOTERS.

17 décembre : AG SDEA.

8. Agenda.

L'agenda a été distribué avec la note de synthèse.

9. Divers.

- **Dates prévisionnelles des prochains conseils pour 2025** : 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 1^{er} septembre, 6 octobre, 3 novembre, 1^{er} décembre.
- **Date prévisionnelle pour notre rencontre d'échanges en équipe** : le samedi 1^{er} février 2025 de 9h00 à 12h00, suivie d'un déjeuner au Tigre à Stutzheim-Offenheim.

Séance close à 22h40.

Prochaine séance prévue le 3 février 2025 à 20h00.

Secrétaire de séance	Maire
----------------------	-------

Retrouvez tous les procès-verbaux du Conseil Municipal sur notre site Internet :
www.griesheim-sur-souffel.fr